

La lettre

de rentrée

Année scolaire 2026-2027

A tous les parents de l'école,

J'espère que ces semaines de repos se sont bien déroulées pour toutes les familles.

Ces quelques pages vous présenteront les informations importantes en ce début d'année.

Mardi 1er septembre, tous les élèves reprendront le chemin de l'école. Cette année, nous accueillerons 199 élèves répartis sur 8 classes. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles ainsi qu'aux nouveaux membres de l'équipe éducative : Marie-Laure DUBREUIL qui sera présente à tiers temps avec les CM2, Noémie RONDEAU qui sera présente à $\frac{1}{2}$ en PS, Elisa VALIN à $\frac{1}{2}$ temps dans la classe des CE1- CE2.

Cette année, les maternelles vont travailler sur le thème : « **Quand je serai grand, je serai...** ». Les autres classes travailleront en projets plus courts : Petits champions de la lecture ! Programme écopousse, Défi lecture... Néanmoins, pendant l'année toutes les classes seront réunies ponctuellement pour faire du lien (1^{er} rendez-vous : le grand jeu de la rentrée le 25 septembre).

Nous ne manquerons pas, tout au long de l'année et notamment lors des réunions de classe qui auront lieu prochainement de vous informer sur les différents projets qui vont se vivre lors de cette nouvelle année.

Les enseignants, l'équipe éducative et moi-même souhaitons que cette année scolaire soit la meilleure possible pour chaque élève dans son bien-être et dans les apprentissages qui lui seront proposés.

Sébastien Douillard
Chef d'établissement.



Pour 2026 – 2027

L'école accueillera 199 élèves cette année :

La structure pédagogique

8 Classes	Effectifs	Enseignants
CM2	23 CM2	Sébastien DOUILLARD (2/3 tps) + Marie-Laure DUBREUIL (1/3 tps) + Isabelle LOIZEAU (AESH).
CM1	30 CM1	Fabrice AGENEAU + Hélène GRELET (AESH).
CE1-CE2	19 CE2 et 6 CE1	Christine MEUNIER (1/2 temps) + Elisa VALIN (1/2 temps) + Isabelle LOIZEAU (AESH)
CE1	26 CE1	Murielle AIRAULT + Hélène GRELET (AESH).
CP	29 CP	Anne DURET Agent polyvalent : Sophie PIVETEAU
MS-GS	18 GS et 5 MS	Nelly PRAUD ASEM : Claire BOUANCHEAU
PS-MS	8 PS et 14 MS	Marylène BARTEAU ASEM : Isabelle PIVETEAU
PS	4 TPS et 17 PS	Sylvie ROUSSELEAU (1/2 temps) + Noémie RONDEAU (1/2 temps). ASEM : Marion CARTRON
Enseignante spécialisée		Hélène BOUTIN qui interviendra 2 fois par semaine.

Le calendrier scolaire

Rentrée élèves	Mardi 1er septembre.
Vacances de la Toussaint	Vendredi 16 octobre après classe et reprise le lundi 2 novembre.
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre après la classe et reprise le lundi 4 janvier.
Vacances d'hiver	Vendredi 19 février après la classe et reprise le lundi 8 mars.
Vacances de printemps	Vendredi 16 avril après la classe et reprise le lundi 3 mai.
Pont de l'Ascension	Mardi 4 mai après la classe et reprise le lundi 10 mai.
Vacances d'été	Jeudi 1er juillet après la classe.

⇒ 2 samedis matins travaillés : le samedi 12 décembre et le 3 avril.

Les horaires

Horaires (PS et MS) Le matin : 9 h 00 à 12 h 00

L'après-midi : 13 h 20 à 16 h 30

Horaires (GS au CM2) Le matin : 9 h 00 à 12 h 15

L'après-midi : 13 h 30 à 16 h 30

Les enfants peuvent arriver à **8 h 45** le matin, et à **13 h 20** l'après-midi.

Aucun enfant ne devra être présent à l'école avant 8 h 45. Il en est de même avant 13 h 20 pour les enfants qui déjeunent chez eux.

Le soir à partir de 16h40, les élèves encore présents dans l'établissement seront dirigés vers la périscolaire.

En cas d'accident ou autre problème avant ces horaires-là, l'école ne peut pas se porter responsable.
Ce sont bien les parents qui sont responsables lors du trajet jusqu'à l'école.

Pour le bon fonctionnement de la classe, il est impératif que votre enfant arrive à l'heure.

Pour rappel : Le matin, les élèves du CP au CM2 se rendent dès leur arrivée dans leur classe.

Notre adresse suivante (ec.lesbrouzils.pierremonnereau@ddec85.org) nous permet ainsi d'échanger avec vous en vous envoyant par exemple l'ensemble des lettres d'informations (points infos).

Si lors de l'année vous connaissez des soucis liés à la réception de messages, n'hésitez pas à nous le signaler rapidement.

Le **cahier de liaison** est un autre lien entre les parents et les enseignants. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées par les parents** après que ceux-ci en aient pris connaissance. Ces signatures nous permettent de vérifier que les parents ont bien eu les informations.

Par ailleurs, il est souhaitable de rencontrer l'enseignant responsable de votre enfant pour un bon suivi de sa scolarité. Veuillez prendre rendez-vous auparavant.

Si vous souhaitez contacter le chef d'établissement, privilégiez les vendredis (jours de décharge de direction).

Scolarite

Les contributions

Les rétributions scolaires seront de 320 € (ou 340 € selon votre choix) par enfant à l'année et repartis sur 10 mois. En plus et si vous avez choisi cette option, il y a l'assurance scolaire à la Mutuelle Saint Christophe (6,50€ l'année). Il ne vous sera rien demandé de plus pour les sorties (hormis pour la classe découverte en CM). Le mode de paiement des contributions des familles est le prélèvement automatique. Les prélèvements s'effectueront sur 10 mois d'octobre à juillet.

L'assurance scolaire

Une assurance scolaire et extra-scolaire est proposée pour tous les enfants scolarisés. Elle couvre tous les dommages qu'un élève pourrait occasionner à un camarade ou un tiers, mais aussi ceux qu'il pourrait subir.

Pour les familles qui ont choisi cette option, nous avons souscrit un contrat d'assurance auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, 1er assureur de l'enseignement privé.

Dès le 1er jour de la prochaine rentrée, votre enfant bénéficiera d'une protection en toutes circonstances, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Le coût annuel de 6,50 € sera facturé avec les frais de scolarité.

Retrouvez toutes les informations utiles concernant cette assurance scolaire [espace parents Mutuelle Saint Christophe](#)

Vous pourrez ainsi prendre connaissance de la notice d'information précisant les garanties pour lesquelles votre enfant est protégé et télécharger une attestation si vous en souhaitez une.

Les réunions de classe

Une réunion de présentation est programmée afin de mieux connaître et comprendre le fonctionnement de la classe de votre enfant. C'est un moment très important pour vous parents et aussi pour les enseignants. Veuillez noter dès à présent les dates vous concernant. En cas d'empêchement, merci de prévenir l'enseignant.

PS - Noémie RONDEAU Sylvie ROUSSELEAU	Lundi 28 septembre (18h00)	CE1 –Murielle AIRAULT	Mardi 8 septembre (18h00)
PS-MS - Marylène BARTEAU	Mardi 15 septembre (18h00)	CE1- CE2 Christine MEUNIER -Elisa VALIN	Mardi 29 septembre (18h00)
MS- GS - PRAUD Nelly	Jeudi 24 septembre (18h00)	CM1 - Fabrice AGENEAU	Lundi 14 septembre (18h00)
CP -Anne DURET	Vendredi 11 septembre (18h00)	CM2 -Sébastien DOUILLARD Marie-Laure DUBREUIL	Vendredi 18 septembre (18h00)

La sécurité au sein de l'établissement

Des exercices d'évacuation (liés aux incendies) et des exercices de confinement (liés aux intrusions) auront lieu dans l'année. Les premiers se feront avant les vacances de la Toussaint.

Le règlement intérieur de l'école

Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'école. Son but est de faciliter la vie à tous dans l'école.

Toutes les familles recevront une version papier du règlement. (A signer et à retourner)

Site internet

Vous pouvez retrouver toutes ces informations (documents, points infos..) sur le site internet de l'école à l'adresse suivante : <https://lesbrouzils-ecole.fr/>

Compte Facebook et Instagram

Pour vous permettre de suivre la vie de l'école et de découvrir les projets réalisés dans les classes, nous ouvrons cette année les **pages officielles Facebook et Instagram de l'école.**

Afin de respecter la vie privée de chacun et la réglementation sur le droit à l'image, **aucun visage d'élève ni aucune publication ne seront mis en ligne tant que nous n'aurons pas réceptionné l'ensemble des autorisations.** Le lancement officiel des publications aura donc lieu dès que toutes les familles auront répondu.

Un formulaire d'autorisation vous sera distribué à la rentrée. **Merci de nous le retourner signé au plus vite**, que votre réponse soit positive ou négative.

Au plaisir de partager avec vous ces moments de vie scolaire !

Evaluations nationales

Des évaluations nationales seront organisées pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 dans la période du 7 au 18 septembre 2026. Elles ont pour objectif d'évaluer les acquis des élèves à l'entrée du niveau en français et en mathématiques. Ces évaluations permettront aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins des élèves.

Les documents joints à la lettre de rentrée

- Le règlement de l'école : Ce document est à signer et à retourner à l'école. Il vous sera rendu, en cas de perte vous retrouverez une version numérique sur le site de l'école.
- Autorisation parentale de droit à l'image.
- Pour les CM : Le document pour la catéchèse et la culture chrétienne. A compléter et à retourner (ils recevront le papier après la présentation des 2 parcours qui aura lieu le 7 septembre).

**Date limite pour
retourner les documents :**

Judi 10 septembre

Coordonnées :

Ecole Pierre Monnereau

1 rue de l'avenir

85260 Les Brouzils

02 51 42 91 64 – 07 49 08 89 26

ec.lesbrouzils.pierremonnereau@dddec85.org